



Mouvement pour la Réinsertion Sociale
Association de soutien et d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITÉ

BILAN 2012

ORIENTATION 2013

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 20 mars 2013
et
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2013*

mrsassociation.net

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél. 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@orange.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres au 31 décembre 2012

Fondateur, Président honoraire

M. Jean SCHEWIN

Président d'Honneur

M. Xavier LARERE *Conseiller d'État honoraire*

Présidente

Mme Claire TRANCHIMAND

Secrétaire Général et Trésorier

M. Philippe GROLLEMÜND

Administrateurs

ACTIF Association pour la Collaboration de Tous les Intervenants à Fresnes

M. Daniel GRAVIER

M. Patrick LAPORTE

M. Éric PAINDAVOINE

M. Jacques SIMONET



Mouvement pour la Réinsertion Sociale
Association de soutien et d'aide aux sortants de prison

RAPPORT GÉNÉRAL

2012

*Approuvé par le Conseil d'Administration du 20 mars 2013
et
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2013*

mrsassociation.net

12 rue Charles Fourier 75013 PARIS
Tél. 01 45 81 17 57 - Fax 01 45 81 29 32 - mrssiege@orange.fr
N° SIRET 419 410 220 00026

La mission du MRS

Plus que jamais d'actualité : le taux de détention en France (102 pour 100 000) n'a pas baissé avec 66 572 détenus au 1^{er} janvier 2013 chiffre proche du record absolu du 1^{er} décembre 2012. On assiste en 2012 à une inflation de la population sous écrou liée à l'augmentation des entrées + 3,3 % soit près de 91 000 entrées et l'augmentation des durées 10,2 contre 9,8 mois en 2011. Les conditions de détention dans les Maisons d'arrêt et la surpopulation (12 194 détenus en surnombre) ne font pas de ce temps à l'écart de la société un moment propice à la préparation à une nouvelle insertion dans la société.

Le MRS en favorisant l'accès aux dispositifs de droit commun aux personnes sous main de justice et aux sortants de prison est au cœur des recommandations des diverses politiques qui se sont succédées ces dernières années.

Par ailleurs, l'intervention du milieu associatif constitue un centre d'intérêt croissant dans un grand nombre de pays occidentaux comme en témoigne le projet de recherche sur « la participation du milieu associatif au suivi des délinquants en milieu ouvert ou sortants de prison » (recherche dirigée par le professeur Martine Herzog-Evans <http://herzog-evans.com>).

Le MRS aujourd'hui

Le MRS association fortement ancrée dans la région Île de France étend son action à partir de ses implantations dans trois départements, Hauts de Seine, Paris et Seine Saint Denis. Le projet de création de nouvelles antennes n'est pas définitivement écarté, mais la priorité est actuellement donnée au renforcement des sites existants.

Les équipes de bénévoles rattachées aux antennes sont complétées par des « bénévoles volants » qui œuvrent dans le domaine de la communication pour la recherche de bénévoles et de fonds privés. Le MRS est ainsi maintenant doté d'une bénévole chargée de la communication envers les collectivités locales de la région parisienne et des relations avec la presse pour notamment faciliter le recrutement de bénévoles et d'une autre bénévole chargée de l'organisation d'événements au profit du MRS. Quelques autres bénévoles complètent plus ponctuellement leur action.

Les permanents sont maintenant au nombre de deux depuis le départ d'une assistante administrative en contrat aidé.

Une assistante au siège qui est le pivot de l'administration du MRS.

Une éducatrice spécialisée embauchée en juin 2011 qui intervient dans les trois antennes.

Une meilleure visibilité extérieure grâce au travail de fond réalisé ces dernières années avec notamment un site Internet opérationnel spécialement visité par des candidats bénévoles souhaitant s'informer sur le MRS, et par des étudiants chercheurs avant contact direct avec le MRS.

Une santé financière qui reste à suivre de près compte tenu de nos résultats récurrents légèrement déficitaires (1,1 % du total de nos recettes en 2012) et du niveau de nos fonds propres et de la trésorerie.

Les faits marquants de 2012

L'activité

1- Un léger accroissement de l'activité globale du MRS avec une augmentation significative de l'activité de Suivi Initié en Détention (S.I.D).

Activité globale

Avec 619 personnes orientées vers le MRS, libérées définitives ou encore sous main de justice, le nombre d'accueillis est quasi stable. Le nombre d'entretiens est en hausse : 2 400 contre 2 300 en 2011.

Les 619 accueillis au MRS ont été majoritairement adressés par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP).

2011

Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
		Tous	Hors SID	SID
609	381	2 316	1 284	1 029

2012

Accueillis reçus	Nouveaux dossiers	Entretiens		
		Tous	Hors SID	SID
619	405	2 400	1 373	1 027

Activité SID : en 2012 les équipes du MRS ont amplifié leur action de préparation à la sortie de détention dans les établissements de Fresnes, Fleury-Mérogis, La Santé, Nanterre et Villepinte.

Le tableau ci-dessous montre une situation d'ensemble marquée par une augmentation du nombre de détenus rencontrés en détention et une augmentation du nombre d'entretiens mais avec de fortes disparités selon les départements.

	Détenus vus dans l'année	Entretiens en détention	Hébergement en chambres MRS	Durée moyenne d'hébergement	Total des nuitées
MRS 75	2011/2012	2011/2012	2011/2012	2011/2012	2011/2012
<i>MA Fresnes</i>	71/93	71/98	12/16	52/89	623/1431
<i>MA La Santé</i>	19/20	42/30	10/6	77/104	776/625
MRS 92					
<i>MA Nanterre</i>	40/66	40/66	17/12	56/47	952/571
MRS 93					
<i>MA Fleury-Mérogis</i>	47/41	50/44	22/3	58/84	1 276/252
<i>MA Villepinte</i>	6/9	6/9	0/3	0/139	0/417
TOTAL	183/229	209/247	61/44	61/81	3 627/3 296

On peut noter :

- une bonne communication entre les CPIP (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) et les bénévoles du MRS tant au niveau des procédures de saisine qu'au niveau des retours d'informations
- une demande toujours forte de domiciliations pour les CNI (cartes nationales d'identité) et le courrier
- un total de 3 296 nuitées (en moyenne 81 nuitées par hébergé) qui ont permis au MRS de répondre favorablement à la majorité des demandes. Quelques-unes n'ont pu être satisfaites, l'état de santé physique ou psychique du sortant de prison n'ayant pas été jugé compatible avec un hébergement en chambre d'hôtel.
- des prévisions de dates de sortie pas toujours fiables qui entraînent quelques difficultés d'organisation, notamment pour l'hébergement.

Les suivis en détention et en antenne ont été réalisés par les équipes des trois départements dans lesquels le MRS est implanté, en moyenne 40 bénévoles soutenus au plan technique par le travailleur social et au niveau administratif par une assistante qui tous deux sont opérationnels sur les trois sites.

2- Un public accueilli plus jeune

Nous constatons quelques changements dans la typologie des accueillis : avec en moyenne encore moins de femmes qui ne représentent plus que 2 % des accueillis, plus de jeunes puisque 20 % ont moins de 25 ans, 45 % ont de 25 à 40 ans, 35 % ont plus de 40 ans. Situations diverses selon les départements : 16 % de jeunes à Paris, contre 28 % de jeunes dans les autres antennes. Les accueillis sont majoritairement français. Ce qui malheureusement ne change guère, c'est le pourcentage d'accueillis considérés comme illettrés (10 %) ou à faible niveau d'éducation.

Relativement à leur situation pénale, les accueillis sont primo délinquants à 36 % et récidivistes pour 64 % d'entre eux, avec toujours une différence entre Paris (60 % de récidivistes) et les autres antennes (jusqu'à plus de 70 % de récidivistes).

Remarque pour ce rapport et les suivants : il faut entendre récidive au sens commun du terme : répétition : nouvelle infraction quelle que soit sa qualification pénale.

3- Des aides matérielles concentrées sur :

- l'hébergement

- o l'hébergement d'urgence, solution exceptionnelle, a été trois fois moins utilisé qu'en 2011 : 31 nuitées ;
- o 33 chambres louées au mois et bénéficiant de l'ALT :
 - 27 pour hébergement dit « classique », avec une durée moyenne d'hébergement de 61 nuitées, ont bénéficié à plus de 20 % des accueillis ;
 - 6 pour le relais vers l'autonomie, réservées aux accueillis en réinsertion professionnelle sérieuse et présentant des capacités d'autonomie à court terme. En ont bénéficié 16 accueillis avec un réel succès : emploi conservé et accession à un logement autonome pour la grande majorité.

À noter : une meilleure participation financière des hébergés grâce à un suivi plus efficace par les accueillants.

Des solutions d'hébergement après l'hébergement MRS toujours difficiles à trouver.

Le dispositif encore nouveau SIAO (Système intégré d'Accueil et d'Orientation) contribue à allonger le délai d'attente pour l'entrée en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale).

- le transport

Malgré la gratuité pour les allocataires du RSA, l'aide au transport reste importante du fait de la longueur du délai d'obtention des premiers versements.

4- Les résultats de l'activité

Ils sont mesurés grâce à des indicateurs de performance établis dans les quatre domaines de notre intervention, sur les personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus) :

- aide administrative ;
- hébergement ;
- suivi des parcours de santé ;
- réinsertion professionnelle.

Les résultats sont particulièrement encourageants :

- **insertion administrative** : **64 %** sont affiliés à la CMU ;
- **insertion par l'emploi** : **35 %** des accueillis démarrent leur insertion professionnelle malgré une situation économique défavorable ;
- **insertion par l'hébergement** :

à la sortie d'une chambre classique MRS : **66 %** trouvent une solution plus pérenne

à la sortie d'une chambre relais : **85 %** accèdent à l'autonomie.

Des résultats plus détaillés se trouvent dans les rapports des antennes.

Des réalisations des projets 2012

▪ Des locaux favorisant un accueil et un suivi de qualité :

Deux grands changements très positifs avec :

- la restructuration totale du rez-de-chaussée de l'antenne de Paris, avec équipement informatique et bureautique, financés par un fonds privé ;
- le déménagement de l'antenne de Seine Saint Denis et sa réinstallation dans des locaux rénovés, grâce au soutien financier d'une Fondation privée, qui ont transformé les conditions et méthodes de travail des bénévoles et de là, la qualité de l'accueil et du suivi des personnes prises en charge par ces antennes.

L'antenne des Hauts de Seine bénéficie toujours d'un cadre très agréable dans la Maison des associations de Nanterre.

▪ Des moyens humains renforcés

- De nouveaux bénévoles :

Grâce à une mobilisation forte des bénévoles, notamment des responsables d'antenne, et au soutien de Pro bono lab en partenariat avec Accenture : mise en œuvre d'un plan d'action pour le recrutement de bénévoles, élaboration de fiches de poste pour les fonctions d'accueillant terrain ou de support administratif, campagne d'annonces dans diverses publications, participation à des forums d'associations, contacts avec des associations d'anciens élèves, actualisation de la demande sur des sites Internet, ont permis de recruter près de 10 bénévoles.

- Un travailleur social, éducatrice spécialisée

qui, embauchée en juin 2011, a pu au long de l'année 2012 pleinement exercer sa mission de soutien et renfort technique auprès des accueillants bénévoles. Elle a également très largement participé aux bons résultats des hébergements relais.

▪ Un renforcement des liens avec l'association Îlot

Avec la participation de bénévoles et salariés de l'Îlot à des formations du MRS, des échanges pour le recrutement de bénévoles et quelques suivis en commun.

La gouvernance

Le Conseil d'administration M. Xavier Larere, président, ayant souhaité démissionner de son poste pour raison de convenance personnelle, a été remplacé par Claire Tranchimand. Xavier Larere est maintenant président d'honneur.

Le Bureau et les responsables et coresponsables d'antenne se réunissent mensuellement. Véritable organe de direction du MRS, il prend de manière collégiale toute décision d'organisation et d'orientation.

Les commissions Bilan, Communication, Documentation, Emploi, Hébergement, organisent leur activité selon une ligne générale définie lors de Bureaux et lors des réunions en antenne. Les commissions Bilan et Hébergement, saisies régulièrement par les accueillants, émettent des préconisations d'orientation du suivi et des avis d'admission en dispositif relais.

La formation

3 types de formation ont été proposés aux bénévoles du MRS :

- Une formation interne se déroulant sur une journée entière pour les bénévoles arrivés dans le courant de l'année. Animée par des bénévoles ayant une grande pratique et par notre éducatrice spécialisée salariée, elle est centrée sur les thèmes suivants :
 - objectifs et missions du MRS, rôle, place et responsabilité du MRS ;
 - usage de la documentation interne, relations avec nos partenaires principaux ;
 - fonctionnement de l'administration pénitentiaire, notion de peines et alternatives à l'incarcération, préparation à la sortie.

- Une formation sur les addictions assurée par le Centre CHIMENE lors de 4 séances :
 - l'animation a été assurée par un médecin alcoologue, un médecin psychiatre, un psychologue clinicien et un travailleur social ;
 - le programme s'est déroulé de manière progressive afin de permettre aux bénévoles du MRS d'acquérir (pour les nouveaux) ou réviser et compléter des connaissances indispensables dans les missions d'accompagnement de public dépendant qui leur sont confiées :
 - les drogues : histoire, effets, risques ;
 - l'alcool et les maladies associées, les thérapies ;
 - les troubles psychiatriques liés aux addictions ;
 - le travail social avec les dépendants, l'accès aux droits communs.

- Une formation purement axée sur la criminologie proposée par l'APCARS, sous la direction scientifique de Monsieur Pierre Victor Tournier directeur de recherches au CNRS, démographe spécialiste des questions pénales, avec la participation de magistrats et psychiatres :
 - la criminologie, analyse des statistiques de la délinquance ;
 - du côté des victimes, les enquêtes de victimisation, la place des victimes dans le processus pénal, les politiques de sécurité, expérience de justice restauratrice ;
 - réponses pénales et responsabilité, exécution des mesures et sanctions pénales ;
 - surveiller et soigner ;
 - récidive ou désistement.

Les finances

Une situation sous contrôle malgré une perte de 4 411 € dans les comptes de l'exercice 2012.

Des dépenses en faible augmentation : 412 000 € + 1,6 %

- frais généraux bien maîtrisés
- 88 % des dépenses (dont 58,5 % pour l'hébergement) affectées à l'action sociale
- rigueur nécessaire dans l'attribution des prestations sociales adoptée dans toutes les antennes

Des recettes en légère augmentation : 408 179 € + 5,1 % :

des subventions publiques en léger recul

compensées par le mécénat privé : fondation familiale, fondations d'entreprise, fonds de dotation et un réseau d'adhérents et donateurs.

Rappelons que sans ces fonds privés, le MRS n'aurait pu embaucher un travailleur social, n'aurait pu créer les chambres relais vers l'autonomie, ni financer des permis de conduire pourtant indispensables dans bon nombre d'emplois. Les antennes de Paris et de Bobigny n'auraient pu être dotées de locaux permettant un accueil de qualité.

Malheureusement les réserves du MRS diminuent encore et sont nettement inférieures à une année de trésorerie, niveau que nous souhaitons atteindre à nouveau pour sécuriser nos actions sur le long terme.

Les orientations de 2013

L'objectif principal est toujours le même : améliorer la qualité du suivi des accueillis

Dans cette optique, le MRS se doit de :

Renforcer les équipes des antennes des Hauts de Seine et de Seine Saint Denis et à partir de là poursuivre les échanges en vue d'une coopération plus intense avec l'Îlot, et d'autres partenaires.

Poursuivre la politique d'accompagnement vers l'autonomie en développant des relations partenariales avec des bailleurs sociaux.

Les prévisions économiques pour 2013 s'annonçant peu favorables à l'insertion économique, nous souhaitons développer une action spécifique en faveur de l'emploi. Rappelons que le rapport de l'année 2011 signalait qu'« il reste difficile de comprendre pourquoi les emplois publics, même peu qualifiés, sont interdits, de droit ou de fait, à ceux qui « ont un casier ». En tant que service public, l'administration, les collectivités publiques ne devraient-elles pas donner l'exemple de la réinsertion par le travail au lieu de s'en remettre au secteur marchand ? Et cela d'autant plus que le secteur public dispose généralement d'un encadrement de qualité tout à fait apte à prendre sa part de cette mission de « service public » »

On ne peut que souhaiter que soit retenu l'article 65 du rapport du jury de consensus remis au Premier ministre le 20 février 2013 : « l'importance de l'emploi comme facteur de désistance doit en outre nécessairement conduire à lever les obstacles actuels auxquels sont confrontées les personnes condamnées pour accéder aux emplois publics. Ces dernières ne peuvent être privées de façon automatique de l'accès à ces emplois sur le seul fondement de leurs antécédents judiciaires et ce, alors même que le secteur privé ne connaît pas ces restrictions de plein droit ».

Poursuivre les efforts de recherche de fonds privés indispensables à la pérennité de nos actions.

Des dossiers sont en cours pour le financement d'hébergement de libérés en insertion professionnelle, notamment pour des jeunes adultes de 25 à 40 ans.

Créer un véritable réseau d'adhérents, donateurs ou sympathisants.

Élargir le Conseil afin d'avoir plus de regards extérieurs et des compétences complémentaires.

Participer plus activement à la mission de service public de l'administration pénitentiaire en devenant association partenaire pour l'hébergement et le suivi de personnes placées sous surveillance électronique.

Conclusion

Avec des finances en ordre, des équipes renforcées et très motivées, et des projets qui répondent aux nécessités sociales, le MRS a, le Conseil en est convaincu, mérité votre confiance l'an passé et vous est d'avance très reconnaissant de la lui renouveler.



Mouvement pour la Réinsertion Sociale

Association de soutien et d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

MRS 75

antenne de Paris

7 passage du Bureau – 75011 PARIS
Tél. 01 43 72 02 00 – Fax 01 43 72 11 00 - Mob. 06 61 10 41 61 – mrs75@orange.fr

I- INTRODUCTION

L'année 2012 a été marquée par :

Un nombre global d'accueillis presque identique à celui constaté en 2011 mais un nombre d'entretiens en sensible augmentation avec toujours une proportion plus importante de suivis longs.

Des réponses ciblées face à une demande d'hébergement soutenue avec :

- une légère augmentation du nombre de chambres louées ;
- la poursuite des "logement-relais" pour les suivis en fin de parcours avec accompagnement vers l'autonomie, qui complètent les chambres classiques et les solutions d'urgence ;
- le soutien d'une éducatrice spécialisée embauchée en juin 2011, sur la base d'un CDI à temps complet pour le suivi et l'accompagnement des personnes hébergées plus particulièrement en chambres relais.

Des meilleures conditions de travail au profit de la qualité des suivis engagés avec les accueillis grâce :

- au recrutement de 6 nouveaux bénévoles au cours du 2^e semestre 2012 qui ont permis de compenser quelques départs et d'atteindre en fin d'année, un effectif de 25 bénévoles ;
- au renouvellement par le Pôle Emploi, du contrat CUI (contrat unique d'insertion) d'une assistante administrative permettant pour les bénévoles de dégager du temps précédemment consacré à des tâches administratives au profit des entretiens avec les accueillis ;
- à d'importants travaux de réaménagement du rez-de-chaussée qui ont pu être réalisés grâce à une généreuse donation d'un fonds privé ; c'est ainsi qu'ont été créés trois grands bureaux d'accueil confortables et un quatrième destiné au pré-accueil.
Tous ces nouveaux bureaux ont également pu être équipés de matériel bureautique facilitant l'information et l'orientation du public accueilli.

La poursuite du rapprochement avec nos partenaires et la recherche d'une meilleure synergie dans nos relations de travail. Ont, par exemple, été invités à intervenir au cours de nos réunions d'antenne :

- EMMAUS INSERTION ALTERNATIVES
- LE PLIE
- LE 110 LES HALLES

Le public accueilli

se maintient au même niveau en termes d'effectif par rapport à 2011 :

- **421 accueillis dont 264** nouveaux en 2011 : 424 accueillis dont 240 nouveaux ont été reçus lors de :
- **1 512 entretiens dont 564** avec des sortants de prison pour lesquels le suivi a été initié en détention (37 %).

en 2011 : 1 424 entretiens dont 469 avec des sortants dont le suivi avait été amorcé en détention.

Le volume d'entretiens réalisé en 2012 représente une augmentation d'environ 5 % par rapport à 2011.

Parmi ces accueillis, 47 % ont été suivis au cours de 4 entretiens ou plus.

Les accueillis sont orientés vers le MRS par :

- | | |
|--|------|
| - essentiellement les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation) : | 66 % |
| également par des partenaires institutionnels ou associatifs | |
| - des organismes d'insertion professionnelle | 6% |
| - des organismes d'hébergement | 5% |
| - des organismes d'aide sociale et de soins | 11% |
| - et par le bouche à oreille, ou suite à une information via Internet ou un guide social | 12 % |

II- CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ACCUEILLIS

Les problématiques globales des accueillis demeurent comparables à celles des années précédentes notamment un nombre important de personnes souffrant d'une dépendance handicapante à l'alcool et de troubles du comportement. La majorité d'entre eux sont des personnes très isolées, avec un niveau de formation encore insuffisant et ayant souvent subi des ruptures affectives.

Sans vouloir établir une typologie des accueillis, on peut retenir quelques spécificités :

L'âge :

- en particulier pour les moins de 25 ans qui ne bénéficient ni de prestations sociales telles que le RSA, ni de la gratuité des transports, se trouvent particulièrement vulnérables, ce qui accroît d'autant les risques de dérive et donc de récidive. Pour ces jeunes, plus fragiles, le MRS peut s'engager dans un suivi avec un rythme de rendez-vous souvent plus serré et des aides matérielles moins limitées, en attendant une prise en charge par la PSA Belleville (Permanence Sociale d'Accueil dédiée aux jeunes) et la Mission Locale du 11^e qui sont des interlocuteurs privilégiés.

- quant aux récidivistes, 59 % au plan national (chiffres Administration Pénitentiaire) ils sont naturellement nombreux au MRS. Il semble que la maturité liée à l'âge constitue un atout majeur pour une prise de conscience à l'égard d'un projet de réinsertion viable ; la notion du temps qui passe et la perspective de fonder une famille peuvent par ailleurs les amener à s'engager dans la voie de la réinsertion.

La nature du délit :

Actes de violence, en milieu familial ou non, trafics de stupéfiants, vols divers, délinquance sexuelle représentent la majeure partie des motifs d'incarcération des personnes suivies par le MRS. Si le délit n'est qu'un « accident de parcours » avec une cause identifiable, le suivi sera de courte durée et avec de sérieuses chances de résultat positif. Si au contraire, le passage à l'acte fait partie de la vie de l'individu, si les causes sont multiples, alors le suivi sera long. Il faudra amener progressivement l'accueilli à prendre conscience de son comportement et lui donner envie d'en changer. Ce n'est qu'à ce prix qu'une réinsertion dans la durée sera possible.

La santé physique et mentale :

Une proportion très importante des personnes suivies par le MRS présente des problèmes de santé : des pathologies diverses dues à leur mode de vie et à une absence de prévention personnelle, des addictions plus ou moins handicapantes, bien souvent niées, notamment s'il s'agit d'addiction à l'alcool. Le MRS considère comme une priorité le traitement ou pour le moins l'engagement accepté par l'accueilli dans un protocole de soins de ces pathologies.

Ceci contraint parfois le MRS à engager un travail de persuasion à l'attention des intéressés pour qu'ils acceptent les soins.

Aussi le suivi du MRS sera-t-il conditionné par la réalité d'un suivi adapté à la pathologie.

Si l'accueilli présente des troubles du comportement très importants, le MRS ne peut le suivre valablement et, dans son intérêt, l'oriente vers une structure médico-sociale spécialisée.

Le niveau de qualification professionnelle :

Les accueillis présentent bien souvent un niveau de qualification faible. Ce handicap est souvent aggravé par un manque d'expérience : certains, à 35 ans, ne peuvent se prévaloir que de quelques mois d'expérience professionnelle. Cependant on s'aperçoit que même si la motivation ne peut totalement pallier l'absence de qualification et d'expérience, elle est le moteur du chemin vers l'emploi.

Le MRS oriente les personnes accueillies vers les structures de recherche d'emploi ou de formation qui paraissent le plus correspondre à leur situation, notamment le Pôle Emploi, les entreprises intermédiaires ou chantiers d'insertion, centres de formation, etc.

La récidive ou non :

-la première incarcération peut marquer le début d'une prise de conscience des risques encourus : le travail de réinsertion en sera d'autant facilité.

-la multi-récidive constitue toujours un handicap supplémentaire : les allers-retours multiples en détention sont souvent dus à des problèmes de violence, d'équilibre psychologique ou à la recherche de l'argent facile. Il devient alors difficile de reprendre pied dans la société en vue d'une vraie réinsertion.

Pour tous les suivis, il est indispensable de travailler en étroite relation avec tous les acteurs associatifs et institutionnels afin d'optimiser les chances de réinsertion. Pour toute personne sous main de justice, le MRS travaillant en "auxiliaire" des SPIP, des échanges réguliers ont lieu avec les conseillers d'insertion et de probation en charge des suivis.

Quelques chiffres :

		2011	2012
Sexe	Masculin	96 %	98 %
	Féminin	4 %	2 %
Âge	18/24 ans	15 %	16 %
	25/40 ans	47 %	48 %
	≥41 ans	38 %	36 %
Nationalité	Français ou CEE	76 %	80 %
	Étrangers hors CEE	24 %	20 %
Formation	Niveau = ou > au CAP*	72 %	72 %
Situation pénale (au 1^{er} entretien)	Récidivistes	60 %	60 %

Remarque :

Le niveau de formation ou de qualification professionnelle des accueillis mérite une explication : il a été retenu le niveau annoncé par les accueillis et/ou une expérience professionnelle et non obligatoirement l'obtention d'un diplôme. L'expérience montre que la réalité est souvent moins favorable.

III- L'ACTION DU MRS

a) Principes d'action.

L'action du MRS s'inscrit dans le prolongement de l'action des services de l'administration pénitentiaire et des services de l'action sociale. Son efficacité requiert des relations confiantes et régulières avec tous les partenaires.

Le MRS continue à apporter une attention soutenue aux liens qu'il entretient avec les **acteurs sociaux** de la ville de Paris. En effet, la vocation du MRS est de travailler à la mise en route de la réinsertion des sortants de prison, de les suivre, mais aussi d'orienter ceux-ci vers les secteurs sociaux de droit commun. Un partenariat renforcé avec les acteurs sociaux de la ville de Paris constitue un plus indéniable. Ne pouvant travailler avec l'espace insertion du 11^e arrondissement, la domiciliation administrative fournie par le MRS n'étant pas jugée suffisante pour une prise en charge dans l'arrondissement, nous avons tissé des liens étroits avec la Permanence Sociale d'Accueil de Bastille.

Le programme de rencontres avec des **partenaires**, notamment ceux spécialisés dans l'hébergement et l'emploi, se poursuit pour optimiser les chances de rendre plus pérennes ces insertions : des rencontres ont eu lieu avec notamment pour l'hébergement ARAPEJ 75, Les Petits Frères des Pauvres, pour l'emploi avec EMMAUS Insertion Alternative, LE PLIE. Les partenariats avec FAIRE et le CIFA organismes de formation, demeurent très actifs.

Concernant la santé des accueillis, il est essentiel d'inciter toute personne présentant apparemment des troubles de santé ou se disant malade, à consulter. Il n'est en effet ni possible ni souhaitable de demander à une personne malade d'effectuer des démarches sérieuses pour sa réinsertion. En l'absence d'obligation de soins ou de suivi médical ou psychologique en cours, le MRS orientera l'accueilli vers une structure spécialisée ou généraliste pour un bilan: généralement vers l'hôpital Saint-Antoine, à la Polyclinique médicale, service dit de la « 1^{ère} ligne » comprenant un service social avec en permanence deux assistantes sociales.

Les personnes signalant une addiction (toxicomanie ou alcoolisme) seront orientées vers des organismes spécialisés tels que la Corde Raide, le centre Didro, le service alcoologie de l'Hôpital Fernand Widal, la Croix Rouge (centre Pierre Nicole) etc. Enfin, nous faisons appel au CPOA de l'hôpital Sainte Anne pour ceux qui le souhaitent.

Le suivi d'accueillis en grande difficulté implique pour l'équipe :

- une écoute attentive permettant la détection des problèmes suivie d'une réflexion à plusieurs afin de trouver les solutions les plus adaptées
- une étude approfondie des dossiers les plus délicats par un bénévole expert
- une capacité à faire accepter par l'accueilli la nécessité des soins comme préalable
- un temps de réinsertion plus long en particulier au niveau de l'emploi
- un suivi qui peut se révéler difficile, éventuellement chaotique
- une formation adaptée aux problématiques spécifiques : en 2012, deux séries de formation ont été proposées :
 - * une formation sur les problématiques liées à toutes les addictions dispensée par l'association Chimène à Issy les Moulineaux
 - * une formation à la criminologie dispensée par l'APCARS

Grâce aux « **indicateurs de performance** » mis en place en 2007, nous avons une lecture plus lisible de la situation des accueillis. Ces indicateurs de performance permettent de « mesurer » l'efficacité de notre action et de distinguer ainsi les résultats issus des suivis courts et des suivis longs.

b) Les aides administratives.

L'élection de domicile ou domiciliation étant le préalable à toute insertion administrative, l'importance de ce service est manifeste : **chaque année, le pourcentage d'accueillis domiciliés au MRS augmente, pour atteindre 80 % en 2012 soit 8 % d'augmentation par rapport à 2011.** Les accueillis bénéficient ainsi d'une adresse unique pour leurs démarches administratives (courrier, CNI, CMU, RSA).

Ces domiciliations ne peuvent bénéficier qu'aux personnes qui ont un suivi régulier au MRS. Toute personne domiciliée doit avoir au minimum un entretien par trimestre. Cet entretien permet de s'assurer que la personne domiciliée est toujours dans une dynamique de réinsertion et de la recadrer ou la remotiver si nécessaire.

Le traitement des domiciliations est devenu une tâche particulièrement chronophage.

Un exemple de résultat de l'«aide administrative» *Il est bien entendu que le MRS n'instruit pas les dossiers RSA mais son aide est efficace grâce à la domiciliation, et l'incitation à faire les démarches nécessaires, l'explication et le suivi de celles-ci.*

Toutefois le bénéfice du RSA ne constitue pas une fin en soi, mais un début d'apprentissage à l'autonomie et à la gestion de ses propres finances.

	RSA
Suivi court (- de 4 entretiens)	47 %
Suivi long	53 %

c) Les aides matérielles.

1- Aide sous forme d'hébergement

- **hébergement « classique » dans les 16 chambres louées au mois par le MRS (hors urgence, hors relais)**

Le parc de chambres louées au mois s'élevait à 16 unités au 31 décembre 2012 soit 2 chambres de plus par rapport à 2011.

95 sortants de prison, soit 23 % des accueillis, ont été hébergés dans les chambres MRS correspondant à une augmentation de plus de 40 % par rapport à 2011 où 56 sortants de prison avaient été hébergés.

La **durée moyenne de l'hébergement a été de 61 jours** soit en baisse de 25 % par rapport à 2011 (81 j. en 2011), cette baisse s'expliquant en partie par le nombre beaucoup plus important de sortants de prison hébergés en 2012 et par une plus grande exigence à l'égard de l'investissement et de la motivation des accueillis ainsi hébergés.

Néanmoins et malgré la mise en place du SIAO qui contribue à allonger sensiblement le délai d'attente pour l'accès en CHRS, les solutions de sortie des chambres demeurent extrêmement difficiles à trouver. Constat auquel il faut ajouter des situations individuelles plus complexes et fragiles pour certains accueillis qui nécessitent un hébergement plus long leur permettant ainsi une stabilisation et l'entrée dans un hébergement plus pérenne.

Les chambres du MRS sont destinées en priorité aux détenus dont la sortie a été préparée par les équipes du MRS à la demande des SPIP, et parmi ceux reçus directement à l'antenne, ceux qui manifestent par leurs démarches une réelle volonté de réinsertion. Malgré quelques incidents de parcours plus ou moins graves, les hébergements se sont dans l'ensemble bien déroulés puisque **plus de 44 % des hébergés soit 42 personnes, ont ensuite intégré un hébergement plus pérenne**, principalement un CHRS, résultat en sensible diminution par rapport à 2011 où il s'établissait à 60 % soit 46 personnes.

La mise en place du SIAO Urgence contribue à simplifier le travail de recherche d'un hébergement d'urgence pour les personnes qui en relèvent : personnes dont le profil et/ou le projet de réinsertion ne relèvent pas d'un suivi MRS.

Tous les accueillis hébergés en chambre MRS ayant des ressources (allocations ou salaires) participent financièrement aux frais d'hébergement. Les tarifs (de 1 à 8 euros par jour) sont appliqués en fonction des ressources.

La participation moyenne par personne hébergée s'est élevée à 2,60 euros.

Une caution de 20 euros, bien souvent difficile à obtenir, est demandée pour couvrir les éventuels dégâts et les frais de reproduction de clefs en cas de perte, elle peut aussi compenser des participations financières non versées en fin d'hébergement.

Depuis le dernier trimestre 2012, la Commission Bilan est saisie dès que la durée d'hébergement d'un accueilli atteint 2 mois ; elle émet alors un avis sur la poursuite ou non de l'hébergement et dans la négative exprime des orientations ou des préconisations.

▪ **hébergement d'urgence :**

Cinq hôtels ont été sélectionnés et dans lesquels sont très ponctuellement hébergées en urgence pour 5 à 6 nuits maximum, des personnes sorties très récemment de détention et porteurs d'un projet de réinsertion plausible et que le MRS souhaite pouvoir héberger par la suite.

Ce dispositif a été utilisé pour 29 nuitées (6 personnes) représentant une dépense de 882 €, soit près de trois fois moins qu'en 2011 (68 nuitées pour 15 personnes) : cette forte diminution peut s'expliquer par un *turn-over* plus important des accueillis hébergés en chambre MRS limitant ainsi le recours à cette formule fort onéreuse pour les finances de l'association.

▪ **les relais pour l'accès au logement autonome :**

Il s'agit de chambres aménagées, louées dans des hôtels tous publics, destinées à des sortants de prison qui ont un emploi stable et sont bien avancés dans leur parcours vers l'autonomie.

Chaque occupant de relais doit être capable de gérer son budget et de verser en début de mois une participation financière qui est peu à peu augmentée pour atteindre le niveau d'un loyer diminué d'une aide au logement : cette participation financière fut comprise entre 250 et 300 € par mois.

Le temps passé en relais avec un accompagnement individualisé doit permettre à chacun d'accéder ensuite à l'autonomie.

L'accompagnement social individualisé est effectué par le référent bénévole et par un **éducateur spécialisé** possédant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'accompagnement à l'accession au logement autonome.

11 accueillis ont bénéficié de ce dispositif soit près du double par rapport à 2011.

Aides matérielles en nature, hors hébergement

Ce sont 12 920 € d'aides matérielles qui ont été distribuées au cours de l'année 2012, montant quasiment identique à celui enregistré en 2011.

L'attribution des aides s'inscrit dans une logique de rigueur concourant à un contrôle des dépenses : ainsi la Commission Bilan est systématiquement saisie à partir de 200 euros d'aides matérielles accordées.

Grâce à cette pratique, et à la gratuité des transports pour bon nombre d'accueillis, nous avons pu maîtriser les dépenses.

Ne peuvent bénéficier de la gratuité des transports franciliens que les bénéficiaires du RSA, ce qui exclut non seulement une grande partie des jeunes de moins de 25 ans, mais aussi tous ceux qui sont en attente du RSA (en effet deux mois sont nécessaires entre l'instruction du dossier et le premier versement). Nous sommes aussi régulièrement amenés à financer des transports vers la province pour des retours vers la famille ou bien des convocations aux tribunaux.

Répartition des aides

	2011	2012
Alimentaire	11 %	14 %
Transport	77 %	71 %
Télécom	6 %	7 %
Divers (dont tickets multi services)	6 %	8 %

d) La préparation à la sortie : le Suivi Initié en Détention (SID) aux maisons d'arrêt de Fresnes et de Paris la Santé

2012	Nombre de détenus vus dans l'année	Nombre d'entretiens	Nombre de détenus SID sortis dans l'année	Nombre de détenus SID venus au moins 1 fois dans l'une des antennes	Nombre de libérés SID hébergés en chambre MRS	Durée moyenne d'hébergement	Total des nuitées
MA Fresnes	93	98	55	26	16	89	1 431
MA La Santé	20	30	12	9	6	104	625

Sur le Centre Pénitentiaire de Fresnes, le nombre de détenus rencontrés en détention en 2012 est en hausse de 28 % par rapport à 2011 : 93 en 2012 contre 71 en 2011.

Parmi les détenus rencontrés en détention, près de la moitié à leur libération, se rend à l'antenne MRS pour continuer leur suivi.

Quant à la durée moyenne de l'hébergement en chambre MRS, l'année 2012 présente une augmentation de l'ordre de 40 % par rapport à 2011 ; 89 nuits en 2012 pour 52 nuits en 2011.

Compte tenu du nombre important de détenus signalés par le SPIP de la détention et malgré un effectif renforcé de bénévoles intervenant sur Fresnes, il a été à nouveau très difficile de réaliser plus d'un entretien par détenu.

Sur la MA de La Santé le nombre de détenus rencontrés en détention demeure quasiment le même qu'en 2011 (19 détenus en 2011) ; le seul indicateur qui a vraiment varié par rapport à 2011 est celui de la durée moyenne de l'hébergement qui est passée de 77 à 104 nuits soit une augmentation de 26 % en 2012.

Sur les 95 sortants de prison hébergés par le MRS en 2012, 22 d'entre eux soit 23 %, ont été vus en détention.

IV- DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS.

S'il est toujours difficile de quantifier des résultats dans le domaine social, on peut cependant retenir des chiffres concernant l'hébergement et l'insertion professionnelle comme indicateurs de la réinsertion.

a) Hébergement : condition nécessaire mais pas suffisante

La sortie des chambres classiques (hors relais)

	Accueillis hébergés par le MRS
autre/détention/la rue/hôpital	32 %
hébergement relationnel	16 %
hébergement en structure associative	46 %
logement autonome	6 %

NB : - les hébergés encore en chambre MRS en 2012 sont répertoriés dans les sorties en hébergement en structure associative

- ce que nous qualifions de logement autonome est un logement dont l'occupant assume seul le coût, avec l'aide de l'ALT, même s'il s'agit d'une chambre en hôtel meublé, l'accession au logement autonome « indépendant » étant de plus en plus difficile.

Il faut noter que bien que la demande d'hébergement de la part de l'accueilli soit très forte et perçue comme une condition nécessaire à la réinsertion, ce n'est évidemment pas une condition suffisante : d'une part l'hébergement doit s'accompagner d'un suivi « rapproché », d'autre part il faut que l'hébergé veuille ou puisse entamer ou poursuivre toutes les démarches nécessaires à son insertion.

L'hébergement classique MRS n'est qu'une étape et ne peut durer que quelques semaines. Nous nous efforçons donc de trouver une solution de sortie de cet hébergement, qui soit adaptée à chacun. Pour la majorité des accueillis nous préconisons *via* le SIAO, une orientation vers un CHRS qui tiendra compte du profil de l'intéressé et des caractéristiques de la structure (hébergement individuel ou collectif par exemple), qui assurera un suivi social global et un hébergement de moyenne à longue durée permettant au bénéficiaire de poursuivre son insertion sociale (et professionnelle) dans les meilleures conditions.

C'est en dernier ressort le SIAO qui décide de l'orientation à donner.

Les résultats concernant l'accession à une certaine autonomie après un suivi et un hébergement par le MRS, ne doivent pas cacher les échecs relatifs mais il est difficile d'en analyser précisément les raisons, celles qui font que certains sont encore plus ou moins en errance après un suivi.

La sortie des hébergements relais : l'autonomie

Le dispositif « relais » a pour but de permettre à des personnes, *a priori* capables d'indépendance à moyen terme et volontaires, de sortir du cycle des hébergements assistés et d'accéder à l'autonomie.

Malgré un contexte économique de plus en plus difficile favorisant les contrats dits précaires, obstacle supplémentaire pour l'accès à l'autonomie, et un allongement significatif de la durée du relais, cette expérience est très positive.

11 accueillis ont bénéficié du dispositif relais.

6 sont encore dans le dispositif.

Sur les 5 qui sont sortis du dispositif en 2012, c'est une réussite pour 4 d'entre eux ; ils ont accédé à l'autonomie, location individuelle pour 4 ou en famille.

À l'exception d'un seul, tous ont confirmé leur insertion professionnelle dans divers métiers tels que logistique, bâtiment, restauration, technique automobile, programmation informatique.

Ces bons résultats justifient la poursuite et le développement de cette formule.

b) Insertion professionnelle : des résultats en hausse mais néanmoins encourageants.

Statistiques établies sur la base des 199 personnes ayant bénéficié d'un suivi dit long (4 entretiens et plus). Dans le cas d'accueillis ayant la même année suivi une formation et trouvé un emploi par la suite, c'est l'emploi qui a été retenu pour le calcul.

Insertion professionnelle

2011 40 %	2012 40 %
30 % ont trouvé un emploi	31 % ont trouvé un emploi
10 % ont suivi une formation	9 % ont suivi une formation

Ces résultats sont évidemment calculés à un instant T et nous savons combien ils peuvent être fragiles. Ils montrent cependant que les efforts des accueillis et de ceux qui les suivent dans le domaine de l'insertion professionnelle peuvent porter leurs fruits.

Malgré une situation économique toujours difficile en particulier dans les métiers de services et du bâtiment, secteurs traditionnellement employeurs de personnels peu qualifiés, affectant également l'intérim, le taux d'insertion professionnelle constaté en 2012 est resté constant par rapport à 2011.

La réinsertion professionnelle débute souvent par des missions d'intérim ou une formation plus ou moins longue.

Parmi les formations il faut distinguer celles qui sont très concrètes et mènent directement à l'emploi (formation aux métiers de la boucherie ou de la plomberie par exemple), et celles qui plus générales, n'ont pas de résultat immédiat sur l'employabilité de la personne.

Les emplois les plus recherchés demeurent ceux issus de la restauration, du bâtiment, voire du magasinage ou de la manutention.

Le partenariat est évidemment essentiel : il peut arriver que l'accueilli soit mis directement par le MRS en relation avec un employeur, mais généralement le rôle du MRS est de trouver pour l'accueilli les partenaires adéquats, de le mettre en relation avec eux et de l'accompagner.

En dehors de l'orientation vers le Pôle Emploi ou vers le Pôle Emploi insertion Paris-Stendhal, des orientations régulières sont faites en direction de structures spécialisées en insertion : ARES, JANUS, FAIRE et autres qui permettent à des accueillis encore loin de l'emploi en secteur marchand concurrentiel de bénéficier d'une première ou d'une nouvelle expérience professionnelle.

c) Une équipe de bénévoles renforcée

Grâce à des actions de communication telles que la participation de plusieurs bénévoles au Forum des Associations du 11^e arrondissement en complément à celles menées au niveau du siège du MRS, 6 nouveaux bénévoles ont été recrutés au cours de l'année 2012. Ce renfort a également permis au MRS de compenser le départ de quelques-uns de ses membres pour raison de santé ou raison familiale et d'autre part de mieux répartir la charge de travail administratif toujours croissante, même si elle a été atténuée par la présence d'une assistante à temps partiel recrutée sur la base d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Ces dernières années ont en effet vu encore se multiplier les contraintes administratives liées à la tenue de registres et statistiques spécifiques pour l'hébergement et pour les domiciliations. Ces tâches effectuées par les bénévoles se surajoutent à la charge de travail croissante liée à l'augmentation du temps nécessairement consacré au suivi des accueillis au MRS.

Le recrutement de nouveaux bénévoles demeure néanmoins toujours difficile, les exigences en terme de disponibilité tant pour la formation générale et l'acquisition de connaissances techniques que pour les permanences d'accueil, rebutent certains candidats au bénévolat.

Malgré cette charge de travail, la formation qui est toujours considérée comme indispensable a été suivie régulièrement.

Cette formation continue a été dispensée *via* l'association Chimène et l'APCARS.

V- RÉSULTATS DES PROJETS 2012

- **Le maintien du poste d'un travailleur social à temps complet, au-delà de la prise en charge des suivis en chambres relais, constitue pour les bénévoles un soutien précieux en terme de professionnalisation de leur travail de suivi (financé à 75 % par des fondations privées).**
- **Le dispositif des relais vers l'accession au logement autonome** se poursuit positivement au travers d'une excellente collaboration bénévoles/travailleur social, de nouveaux partenariats avec des bailleurs pour les logements autonomes. Ce dispositif financé au départ par le produit d'une vente aux enchères organisée en 2008 puis en 2011, est très largement soutenu financièrement par la Fondation M6 qui s'est engagée pour plusieurs années.
- **Le recrutement de nouveaux bénévoles pour le suivi des sortants de prison a permis de renforcer notablement l'équipe.**
- **Le renouvellement du contrat en CUI d'une assistante administrative, a permis de dégager du temps consacré à l'accueil.**
- **La possibilité de faciliter le passage du permis de conduire à quelques accueillis dûment sélectionnés, indispensable pour certains emplois, est maintenant acquise grâce à la Fondation M6.**
- **Un souhait très fort enfin satisfait, un local mieux adapté à notre action** : faute de pouvoir financer un loyer commercial plus onéreux, les travaux et le nouvel équipement bureautique du local que nous occupons actuellement, nous permettent désormais d'accueillir de manière pleinement satisfaisante la population que nous suivons : une salle d'attente plus confortable, des bureaux mieux conçus et mieux isolés participent à une meilleure confidentialité des entretiens.

- **La mise en place d'une Commission Bilan collégiale.**

Elle a pour objectif une meilleure efficacité du suivi, dans l'intérêt de l'accueilli.

Composée de plusieurs bénévoles, elle apprécie sur la base de critères strictement définis, l'état d'avancement d'un suivi ou d'un hébergement en chambre MRS.

De par sa composition et son mode de fonctionnement, cette Commission indépendante est amenée à exprimer avis, préconisations et recommandations afin d'aider et soutenir le référent dans son travail de suivi.

VI- ATTENTE ET PROJETS POUR 2013

- **Poursuivre le recrutement de nouveaux bénévoles** afin de mieux répartir la charge de travail et contribuer ainsi à l'approfondissement du travail de suivi mené en entretien.
- **Maintenir à son niveau actuel l'effectif de l'équipe d'intervenants à Fresnes** qui assure la préparation à la sortie contribuant ainsi à la qualité du suivi post-carcéral de certains détenus.
- **Ouvrir une permanence supplémentaire** au cours d'un après-midi permettrait à la fois de correspondre aux disponibilités personnelles de certains bénévoles et d'offrir aux accueillis une plage horaire d'accueil plus accessible en particulier pour ceux qui travaillent.
- **Rechercher à rationaliser au mieux le travail administratif afin d'amortir les** conséquences liées à la fin du contrat aidé de l'assistante administrative qui doit intervenir fin février 2013.



Mouvement pour la Réinsertion Sociale

Association de soutien et d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

MRS 92

antenne des Hauts de Seine

Maison des Associations - 11 rue des Anciennes Mairies – 92000 NANTERRE
Tél. 01 47 24 10 47 - Fax 01 41 37 76 15 - mrs92@live.fr

I- INTRODUCTION

L'année 2012 a été marquée par :

- Une augmentation du nombre global d'accueillis, de l'ordre de 50 % due pour une grande partie à nos visites régulières en détention à la Maison d'Arrêt des Hauts de Seine.

En effet, sur signalement des CPIP, nous rencontrons lors d'entretiens les détenus tous les jeudis matins pour préparer leur sortie.

- une campagne de recrutement au dernier trimestre qui nous permettra d'accueillir une nouvelle bénévole pour renforcer l'équipe actuelle (4 bénévoles et un travailleur social) en 2013.
- mise en place au dernier trimestre d'un partenariat avec le SIAO 92 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation des Hauts de Seine) pour orienter nos accueillis vers un hébergement adapté.
- rapprochement avec des partenaires :
 - Centre Chimène pour les addictions
 - L'Îlot et le SIAO 92 pour l'hébergement
 - Circonscriptions de Vie Sociale (CVS) dans les communes du 92 pour les suivis par leurs assistantes sociales

En ce qui concerne la recherche d'emploi :

Nous avons eu à déplorer la suppression de l'ELE, Espace Liberté Emploi, structure rattachée au Pôle Emploi, dont les référents étaient particulièrement formés pour le soutien vers l'emploi des personnes sortants de prison ou sous main de justice et vers qui nous orientons les accueillis en recherche d'emploi ou d'une formation.

En 2011, L'ELE comptait parmi les principaux organismes destinataires en matière d'emploi (25 % des personnes suivies).

Le public accueilli

En nette augmentation : +50 %

En 2012 : 93 accueillis dont 75 nouveaux au cours de 346 entretiens dont 217 avec des sortants de prison dont le suivi a été initié en détention (63 %).

Pour mémoire en 2011 : 62 accueillis dont 50 nouveaux au cours de 276 entretiens.

Parmi ces accueillis, 32 % ont été suivis au cours de 4 entretiens ou plus.

Les accueillis nous sont orientés majoritairement par les SPIP 85 %.

Les 15 % restants par les organismes d'Insertion Professionnelle, les organismes d'Aide Sociale et Soins et les associations partenaires.

II- CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ACCUEILLIS

L'âge :

Cette année, on constate une répartition plus équilibrée entre les tranches d'âge 18/24 ans, les 25/40 ans et les 41 ans et plus.

Pour les jeunes de 25 ans ou moins, ne pouvant pas disposer de RSA, le problème de l'emploi est crucial ; les missions locales, malgré les aides à leur disposition ne parviennent pas toujours aux résultats escomptés.

La nature du délit :

Violences conjugales, rébellion, trafics de stupéfiants, escroqueries diverses et vols sont monnaies courantes. Il faut distinguer l'acte isolé qui, s'il est assorti d'une réelle volonté de réparation peut déboucher rapidement vers l'autonomie.

Mais souvent le déni ou le sentiment d'injustice empêchent de « faire le pas » et il faut que la personne prenne conscience du mal qui a été fait (envers les victimes par exemple) pour envisager une réelle réinsertion.

Si l'auteur d'un acte de délinquance n'a pas compris le sens de la peine qu'il a exécutée, ou s'il a seulement « payé à la société » comme il dit souvent, sans avoir une réelle envie de réparer ou s'il garde un sentiment de haine, il a malheureusement de forts risques de récidiver.

Notre rôle passe aussi dans la mesure du possible, par l'écoute et l'aide à la compréhension de la peine ou du sursis mise à l'épreuve voire l'aide à la reconstruction du lien social.

La santé physique et mentale :

On ne constate malheureusement pas d'amélioration dans l'état de santé des accueillis que nous recevons.

C'est la priorité lorsque l'on accueille un sortant de prison : est-il en capacité physique ou mentale de faire ses démarches de réinsertion ?

1/3 des accueillis paraissent avoir ont un réel besoin d'avoir un suivi psy.

¼ ont un problème d'addiction (alcool, jeu, ou drogue).

Dans ces cas, nous tentons de les convaincre de suivre d'abord un traitement dans les structures médico-sociales adaptées.

Le niveau de qualification professionnelle :

Les accueillis présentent souvent un niveau de qualification faible aggravé malheureusement par un manque d'expérience.

Seule une réelle motivation peut combler cette lacune et on a pu voir certains libérés retrouver un travail, si précaire soit il, grâce à cette volonté : livreur de pizzas, coursiers, jobs d'été...

L'inscription à Pôle Emploi fait partie des premières démarches afin de rencontrer un conseiller.

L'Espace Liberté Emploi étant supprimé, il faudra se tourner vers des structures comme Janus Interim ou Essor pour prendre en charge nos accueillis.

Quelques structures comme FAIRE ou le CIFA , le PLIE (Conseil Général), organisent des formations et des chantiers d'insertion et informent le MRS au fur et à mesure de leurs campagnes de recrutement.

Quelques chiffres :

		2011	2012
Sexe	Masculin	98 %	99 %
	Féminin	2 %	1 %
Âge	18/24 ans	26 %	28 %
	25/40 ans	47 %	41 %
	≥41 ans	27 %	31 %
Nationalité	Français ou CEE	89 %	86 %
	Étrangers hors CEE	11 %	14 %
Formation	Niveau = ou > au CAP*	52 %	56 %
Situation pénale (au 1^{er} entretien)	Récidivistes	66 %	65 %

Pas de grands changements d'une année sur l'autre.

Pourcentage stable de récidivistes : 65 %

III- L'ACTION DU MRS

a) Principes d'action

Pour faire valoir leurs droits à nos accueillis, nous oeuvrons en partenariat avec les structures sociales de chaque commune du département : Circonscriptions de Vie Sociales, CPAM, CCAS etc... ce qui oblige à maintenir de nombreux contacts en réunions collectives.

Notre partenariat privilégié avec l'ESP 92 permet aux sortants de prison de pouvoir bénéficier du RSA à taux plein et ainsi prétendre à la gratuité de la carte transport.

b) Les Aides Administratives

Les domiciliations sont cette année en nette augmentation 15 en 2012 contre 4 en 2011.

Essentiellement demandées pour le renouvellement de CNI et pour recevoir le courrier.

En général, les durées sont de 3 à 6 mois.

c) les Aides Matérielles

Sous forme :

1) d'Hébergement :

- **Hébergement classique** dans les 4 chambres louées au mois par le MRS :

16 personnes ont été hébergés, soit 17 % des accueillis

Durée moyenne d'hébergement : 48 jours

Priorité aux détenus sortants dont la sortie a été préparée en détention

Point d'amélioration : 9 détenus libérés ne se sont pas présentés alors que leurs chambres étaient réservées dès leur sortie induisant ainsi une complication dans la gestion des chambres.

Point positif : la participation financière des hébergés a augmenté, passant de 1,59 € par jour d'occupation en 2011 à 2,32 € par jour en 2012.

- **Hébergement d'urgence** : l'antenne MRS 92 peut disposer parmi une sélection d'hôtels, de nuitées pour héberger en urgence. Nous n'avons pas dû recourir à cette possibilité en 2012 (coût important).
- **Hébergement relais pour l'accès au logement autonome** :
2 accueillis ayant un travail stable (CDI) ont eu recours à un hébergement relais en 2012 (1 an pour l'un et 6 mois pour l'autre) et ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé. En contrepartie, il leur a été demandé de participer financièrement et régulièrement au coût de leur hébergement.
Ces 2 personnes ont obtenu ensuite un logement autonome qu'ils louent à leurs frais.

2) d'Aides en Nature :

Un effort a été fait dans la rigueur de l'attribution des aides accordées en 2012.

En effet, en raison d'une meilleure sélectivité, le total des aides matérielles attribuées est de 5 091 €. Soit seulement 14,71 € par entretien contre 16,19 € en 2011.

Répartition des aides

	2011	2012
Transport	43%	42%
Télécom	8%	10%
Tickets multi services	49%	48%

d) La préparation à la sortie : le Suivi Initié en Détention (SID) à la Maison d'Arrêt des Hauts de Seine.

C'est notamment dans la « Préparation à la Sortie » que notre antenne a le plus porté son effort et que les résultats ont été les plus probants.

En effet la source de notre activité réside essentiellement dans l'action que nous menons en amont, c'est-à-dire lors de nos entretiens en détention.

2012	Nombre de détenus vus dans l'année	Nombre d'entretiens	Nombre de détenus SID sortis dans l'année	Nombre de détenus SID venus au moins 1 fois dans l'une des antennes	Nombre de libérés SID hébergés en chambre MRS	Durée moyenne d'hébergement En nuitées	Total des nuitées
MAHS	66	66	62	31	12	48	576

Il faut cependant déplorer le faible taux de fidélisation obtenu en 2012 : seulement 50 % des détenus rencontrés se sont présentés à l'antenne à leur sortie. Plusieurs explications :

1/ le profil des détenus rencontrés ne permet pas toujours pas un suivi correct à leur sortie :

* situation administrative irrégulière

*état de santé particulièrement fragile : problèmes psychiatriques, trop fortes dépendances ou addictions

2/ les angoisses ou les bonnes intentions ont disparu à la libération...

IV- DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS.

S'il est toujours difficile de quantifier des résultats dans le domaine social, on peut cependant retenir des chiffres concernant l'hébergement et l'insertion professionnelle comme indicateurs de la réinsertion

a) Hébergement : condition nécessaire mais pas suffisante

La sortie des chambres classiques (hors relais)

	Accueillis hébergés par le MRS
autre/détention/la rue/hôpital	33 %
hébergement relationnel	1 %
hébergement en structure associative	38 %
logement autonome	28 %

NB : - les hébergés encore en chambre MRS en 2012 sont répertoriés dans les sorties en hébergement en structure associative

- ce que nous qualifions de logement autonome est un logement dont l'occupant assume seul le coût, avec l'aide de l'ALT, même s'il s'agit d'une chambre en hôtel meublé, l'accession au logement autonome « indépendant » étant de plus en plus difficile.

Trop de sorties se font dans de mauvaises conditions :

L'hébergé disparaît et ne rend pas ses clefs.

L'hébergé ne se présente plus au MRS et devient occupant sans titre, souvent il laisse une « ardoise » à l'antenne.

Le MRS doit vider la chambre et changer la serrure.

L'échec reste toujours difficile à vivre pour l'équipe de bénévoles.

La sortie des hébergements relais : l'autonomie

L'antenne du 92 a suivi 2 détenus en chambres relais en 2012.

Le premier est resté un an, le second 6 mois avant de trouver un studio autonome .

Chacun avait un CDI et payait régulièrement son loyer.

Succès 100 pour 100.

b) Insertion professionnelle

Sur les 93 suivis,

14 ont obtenu un emploi

5 ont obtenu une formation

20 % de réussite dans un contexte particulièrement difficile pour l'emploi.

Partenaires Emploi :

Les Mission locales pour les jeunes de moins de 26 ans, les associations intervenant en détention comme FAIRE ou le CIFA, Sodexo justice avec lesquelles nous coordonnons nos actions vers l'emploi ou la Formation .

c) Une équipe de bénévoles renforcée

Suite à la campagne de recrutement qui a eu lieu au dernier trimestre, l'antenne du 92 accueillera une bénévole supplémentaire, portant notre équipe à 5 bénévoles en 2013.

Cette dernière est en attente d'agrément pour les visites en détention à la MAHS (Maison des Hauts de Seine).

Pour coller à la réalité, le bénévole est dans l'obligation d'accroître son niveau de compétences. Ainsi, outre la formation interne dont bénéficie tout nouveau bénévole entrant au MRS, la formation a porté cette année sur les phénomènes d'addictions et a été assurée par le Centre Chimène. Certains bénévoles ont pu bénéficier d'une autre formation en criminologie au sein de l'APCARS .

Difficultés :

Dans un environnement économique morose, on ne peut que constater nos trop faibles performances en matière d'emploi, frappant de plein fouet les ex détenus à faible qualification professionnelle.

La suppression de l'Espace Liberté Emploi venant accuser le phénomène.

Réussites :

Réalisation de notre équipe par rapport aux orientations prévues en 2012 :

L'objectif premier était de renforcer notre présence en détention pour la préparation à la sortie.

Nous avons augmenté notre présence en 2012 et rencontré 66 détenus soit 65 % de plus.

L'objectif second était d'offrir plus de possibilités de domiciliations pour les sortants de prison

Résultat : 15 domiciliations en très nette augmentation.

Orientations pour 2013

1/ Création d'une feuille de route reprenant les différentes démarches essentielles à accomplir dès la sortie de prison, adaptée au département 92 dans laquelle figurent les principaux acteurs sur le plan administratif, d'hébergement, de la santé et de l'emploi.

2/ Pour compenser le manque de débouché dans le domaine de l'emploi, peut-être faudrait-il envisager de nous orienter vers le secteur privé comme :

INGEUS qui développe des partenariats privilégiés avec les organismes publics ou privés.

JANUS INTERIM l'un des leaders du Travail Temporaire d'Insertion.

3/ Engager un partenariat avec le référent Sodexo-justice, intervenant à la MAHS et intermédiaire avec les Chantiers d'Insertion le référent Pôle emploi-justice intervenant à la MAHS.



Mouvement pour la Réinsertion Sociale en Seine Saint Denis
Association de soutien et d'aide aux sortants de prison

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

MRS 93

21 avenue du Président Salvador Allende - 93000 Bobigny
Tél. 01 41 60 09 15 – Fax 09 55 44 32 41 - Mob. 06 63 77 26 18 - mrs93@free.fr
N° SIRET 790 221 766 00013

I- INTRODUCTION

Le fait marquant de l'année 2012, a été le transfert des locaux du 10 avenue Karl Marx au 21 avenue du Président Salvador Allende. Ce transfert, imposé par la municipalité de Bobigny et l'OPH, en raison d'importants travaux de rénovation urbaine sur la Cité Karl Marx et les environs, ne s'est pas effectué dans l'harmonie et la synchronisation. Dès le mois de mai, le travail à la permanence s'est déroulé dans des conditions très difficiles (coupure définitive de l'eau, coupures d'électricité, d'Internet, de téléphone, diverses nuisances dues aux travaux d'excavation et de terrassements), cela nous a contraints à abandonner les lieux le 10 juin, alors que le nouveau local n'était pas prêt. Ce dernier a nécessité d'importants travaux de remise en état et d'aménagement qui ont été réalisés avec le soutien de la Financière de l'Échiquier.

Différents retards et difficultés étant survenus durant l'été, nous n'avons pu intégrer les nouveaux locaux qu'à la mi-septembre.

Entre juin et septembre les dossiers du MRS 93 ont été transférés au MRS 75, qui a bien voulu nous accueillir. Afin de ne pas perturber celles du MRS 75, les permanences du MRS 93, n'ont pu être assurées qu'à raison d'une par semaine, d'où un certain encombrement (entre 5 et 9 accueillis pour 2 accueillants) et une baisse significative de la fréquentation globale pendant cette période.

Une conséquence de l'installation dans les nouveaux locaux est la désorientation des accueillis, qui semblent avoir des difficultés à trouver le chemin, en dépit des informations qui leurs sont données sur la nouvelle implantation.

La baisse de fréquentation observée en 2012, peut s'expliquer également par un nombre réduit de visites en détention pendant la période juin-septembre. Mais cette baisse est finalement assez faible (105 accueillis au lieu de 119 en 2011 et 542 entretiens au lieu de 608), le fléchissement de l'activité du second trimestre étant compensé par une très forte activité au premier trimestre (voir tableau ci-dessous).

Il faut souligner qu'en cette fin d'année 2012, la pénurie de bénévoles accueillants qui était jusqu'ici la principale préoccupation du MRS 93, a été en partie résolue par l'arrivée en novembre de quatre nouvelles recrues, dont une professionnelle : conseillère en économie sociale et familiale, immédiatement opérationnelle.

Ce renfort autorise d'une part l'ouverture d'une permanence supplémentaire, le vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00 et d'autre part la conduite plus approfondie, donc plus efficace des entretiens. En moyenne, l'effectif par permanence est de 3 bénévoles avec le renfort les lundi et mercredi d'un travailleur social MRS.

À ce jour, le MRS 93 dispose, pour accomplir ses différentes missions, de locaux convenablement aménagés et d'un staff d'accueillants renforcé, mais encore fragile dans la durée quant au nombre.

Par ailleurs, il reste à remonter rapidement l'effectif des accueillis.

Mois	Années	Reçus	SID	Nouveaux	Entretiens	Hors SID	SID	Aides €	Coût par entretien
Janvier	2011	23	21	10	46	3	43	753	16,37
	2012	39	24	16	66	31	35	1 196	18,13
Février	2011	25	22	7	44	5	39	908	20,65
	2012	34	19	6	75	39	36	1 561	20,82
Mars	2011	32	20	13	61	23	38	1 202	19,7
	2012	30	13	4	62	35	27	1 278	20,61
Avril	2011	28	16	10	52	25	27	1 099	21,14
	2012	28	13	5	64	39	25	1 330	20,78
Mai	2011	19	9	3	38	23	15	1 152	30,31
	2012	31	16	4	69	38	31	1 748	25,34
Juin	2011	26	15	8	61	31	30	836	30,1
	2012	22	12	3	40	20	20	1 083	27,1
Total fin juin	2011	76	52	51	302	110	192	6 950	23,01
	2012	73	45	38	376	202	174	8 196	21,79
#	2012	-4,0 %	-13,5 %	-25,5 %	24,5 %	83,6 %	-9,3 %	17,9 %	-5,3 %
Juillet	2011	22	7	5	42	29	13	979	23,31
	2012	16	8	3	33	18	15	686	20,8
Août	2011	11	3	0	34	28	6	892	26,25
	2012	10	5	0	20	8	12	455	22,77
Septembre	2011	29	19	10	63	27	36	1 395	22,15
	2012	10	3	1	13	10	3	175	13,47
Octobre	2011	29	19	6	67	23	44	1 395	20,82
	2012	18	10	7	37	22	15	516	13,96
Novembre	2011	23	11	2	54	21	33	1 315	24,35
	2012	18	8	5	27	16	11	385	14,27
Décembre	2011	33	19	12	46	21	25	810	17,6
	2012	26	10	12	36	23	13	353	9,81
Total fin déc.	2011	67	34	36	306	149	157	6 786	22,18
	2012	57	30	28	166	97	69	2 572	15,49
#	2012	-14,9 %	-11,8 %	-22,2 %	-45,8 %	-34,8 %	-56,0 %	-67,9 %	-30,2 %
Total année	2011	119	73	89	608	259	349	13 736	22,59
	2012	105	63	66	542	299	243	10 770	19,87
#	2012	-11,8 %	-13,7 %	-25,8 %	-10,9 %	15,4 %	-30,4 %	-21,6 %	-12,0 %

II- LE PUBLIC ACCUEILLI

Il est en diminution :

105 personnes en 2012 contre 119 en 2011, 66 nouveaux accueillis en 2012 dont 63 SID (Suivi Initié en Détention), contre 89 dont 73 SID en 2011.

En 2012, 542 entretiens ont été conduits dont 299 avec des SID contre 608 entretiens dont 349 SID en 2011.

Parmi les accueillis, 46 % ont bénéficié de 4 entretiens et plus.

L'origine des accueillis est diversifiée :

45 % sont des SID sur signalement des CIP du milieu fermé, les 55 % restant émanent de :

- SPIP 93
- Mission locale
- Autres associations : Aurore, Faire, Sodeo
- Services sociaux des municipalités de la Seine Saint Denis
- Éducateurs
- Relationnel
- Internet...

III- CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ACCUEILLIS

Pour une large part, les accueillis souffrent d'addictions (alcool, stupéfiants), ont un niveau de formation assez faible (parfois pas de formation du tout), et n'ont plus de lien avec leur famille ou des liens distendus.

Beaucoup ont des problèmes psychologiques qui n'ont pas été pris en compte en détention ou insuffisamment.

En 2012, nous n'avons reçu que 3 femmes sur 105 accueillis, 2 seulement ont été suivies quelque temps.

L'analyse des publics peut être affinée en fonction d'un certain nombre de critères :

L'âge :

Le public d'accueillis se répartit de la manière suivante :

- 29 % ont entre 18 et 24 ans
- 54 % ont entre 25 et 39 ans
- 17 % ont plus de 40 ans

N'étant bénéficiaires d'aucune aide matérielle (RSA, Pass navigo), les plus jeunes sont ceux qui posent le plus de problèmes. Nous les adressons généralement à la Mission Locale, qui s'attache, probablement faute de moyens, à venir en aide prioritairement aux jeunes Balbyniens et ne retient pas la domiciliation administrative au MRS 93 comme critère d'accès aux aides.

Certains sont récidivistes et ne semblent pas encore avoir pris conscience de la nécessité de se ressaisir.

La majorité des accueillis se situe entre 25 et 39 ans. Après plusieurs condamnations, le désir pour la plupart d'entre eux de changer de vie s'impose.

Pour les plus de 40 ans, ce sont soit des multirécidivistes endurcis, soit des primo délinquants conduits en détention à la suite d'accidents de la vie (perte d'emploi, divorce...).

La nature du délit :

Vols, vols avec violence, trafic de stupéfiants, violences conjugales, défaut de titre de transport, outrage et rébellion, conduite en état d'ivresse, défaut de permis de conduire, dégradations de biens publics ou privés, sont les principales causes d'incarcération.

Les cas relevant des Assises sont rarissimes.

Il est nécessaire pour chacun des accueillis, de définir avec lui, l'action à mettre en œuvre pour éviter la récidive et engager un processus de réinsertion. Cela passe en premier lieu par la détermination de l'accueilli et la confiance qui s'établit avec l'accueillant.

La santé physique et mentale :

De nombreux accueillis présentent des pathologies liées à la consommation d'alcool ou de stupéfiants, souvent les deux.

Il faut beaucoup de persuasion pour les amener à admettre qu'ils ont besoin de se soigner, condition préalable à toute réinsertion. Une fois leur consentement acquis, nous les adressons à des centres spécialisés (Aurore Gagny, l'ADHOCT St Denis, divers hôpitaux de la Seine-Saint-Denis –Avicenne (Bobigny), Jean Verdier (Bondy), Robert Ballanger (Aulnay) - etc.).

La qualification professionnelle :

Un bon niveau d'étude et une expérience professionnelle de longue durée ne sont pas fréquents parmi nos accueillis.

Parmi les jeunes, beaucoup ont un niveau d'étude faible et n'ont jamais travaillé.

Les gens d'âge moyen ont rarement eu des carrières en continu.

La plupart sont prêts à suivre des formations ou des remises à niveau.

Quelques-uns sont immédiatement opérationnels s'ils ont déjà eu une expérience dans les secteurs du bâtiment ou de la restauration.

La récidive :

Dans le cas d'un suivi après une première incarcération, la réinsertion est facilitée si l'accueilli est disposé à suivre nos recommandations et s'il trouve dans un délai relativement court une formation, une affectation au service civique ou un emploi, ainsi qu'un accompagnement au niveau de l'hébergement.

Pour les accueillis multirécidivistes, sans formation et sans expérience professionnelle, les perspectives de réinsertion sont faibles, sauf détermination et véritable prise de conscience de l'intéressé.

Voici les chiffres récapitulant les données ci-dessus :

		2011	2012
Sexe	Masculin	98 %	97 %
	Féminin	2 %	3 %
Nationalité	Française	88 %	70 %
	Étrangère/CE	24 %/76 %	21 %/76 %
Âge	18/24 ans	13 %	29 %
	25/39 ans	58 %	54 %
	40 ans +	29 %	17 %
Formation	Illettrés	8 %	10 %
	CAP –	36 %	33 %
	CAP+	56 %	57 %
Situation Pénale	Primaires	19 %	25 %
	Récidivistes	81 %	75 %

L'année 2012, est marquée par une baisse des accueillis de nationalité française, des récidivistes et une augmentation des jeunes majeurs.

IV- L'ACTION DU MRS

L'action du MRS 93, s'exerce sur plusieurs axes, selon les problématiques présentées par les accueillis et prend forme après un premier entretien-bilan approfondi, avec chacun d'entre eux.

Les difficultés sont de différents ordres : Administratif - Hébergement - Recherche d'emploi - Ressources - Santé physique ou mentale.

Certains accueillis cumulent plusieurs de ces problèmes, voire la totalité. Ce qui nécessite de la part des accueillants une écoute et un suivi attentifs de longue durée. Il est indispensable par ailleurs de créer un lien de confiance entraînant l'adhésion de l'accueilli, afin que soit élaborée de concert une « stratégie » de réinsertion.

Sur le plan administratif, l'aide la plus importante est la domiciliation, qui permet à l'accueilli de centraliser en un seul lieu, les retours des différentes démarches accomplies auprès des organismes concernés (papiers d'identité, titre de séjour, CMU, RSA, ASSEDIC, compte bancaire, etc.).

La récupération du courrier, permet en outre au référent MRS, un suivi régulier accompagné ou non d'un entretien.

En 2012, 30 accueillis ont bénéficié d'une domiciliation administrative, contre 46 en 2011. La différence s'explique principalement par un ralentissement de l'activité durant quatre mois, en raison du changement de local et un effectif d'accueillants réduits (mentionnés précédemment).

Sur le plan de la recherche d'emploi, les accueillis sont adressés au Pôle Emploi correspondant à leur domiciliation administrative, ainsi qu'aux agences d'intérim ; ils ne peuvent plus bénéficier de l'aide d'Espace Liberté Emploi, cette agence étant depuis peu, dédiée au suivi en détention.

Ceux qui sont allocataires du RSA et domiciliés au MRS 93, sont adressés au service RSA de la Mairie de Bobigny, qui a constitué un réseau d'employeurs de la Seine-Saint-Denis, disposés à embaucher des candidats à l'insertion ou à la réinsertion dans différents secteurs d'activités.

Les demandes d'aides, sont essentiellement des demandes d'hébergement.

Le MRS 93 a disposé au cours de l'année 2012, de 6 chambres dans des hôtels sociaux. 16 accueillis (8 SID et 8 hors SID), ont pu en bénéficier pour un ensemble de 1 804 nuitées.

La durée moyenne de l'hébergement a été de 106 jours, en raison de l'occupation exceptionnelle d'une chambre, par un seul accueilli, sur l'ensemble de l'année. La durée moyenne ayant été pour les autres accueillis de 38 jours.

Chaque accueilli hébergé a dû verser une caution de 20 € avant l'entrée à l'hôtel et une participation financière lui a été demandée entre 2 à 4 € par nuitée, selon ses ressources.

Certains accueillis ont été hébergés à titre gracieux (hormis la caution), en particulier ceux qui ayant moins de 25 ans ne bénéficiaient pas du RSA.

La participation moyenne a été de 1,57 €/nuitée.

En ce qui concerne l'hébergement d'urgence, une seule personne en a bénéficié en 2012 pour 2 nuitées, avant d'être logée en chambre classique.

Quant aux chambres-relais, hébergement de longue durée avec accompagnement vers un logement autonome, deux accueillis en ont bénéficié. À la sortie de l'hébergement-relais, l'un avait des revenus suffisants pour louer un logement dans le secteur privé, l'autre en raison de problèmes de comportement a dû quitter sa chambre, pour être hébergé chez des amis.

Ils ont participé aux frais d'hébergement pour un montant de 300 €/mois.

Chaque accession à un hébergement relais a fait l'objet d'une instruction par la commission des chambres relais, sur présentation d'une demande établie par le MRS 93 pour des accueillis présentant de réelles possibilités de réinsertion (suivi régulier par le MRS, travail en CDD confirmé ou CDI).

Les autres aides ont été données ponctuellement aux accueillis en attente d'allocations : RSA ou ASSEDIC, et sans aucune ressource à la sortie de détention. Il s'agit de titres de transport, de cartes téléphoniques et de tickets service.

Le montant cumulé des aides distribuées en 2012 est de :

- 4 572 € pour le transport
- 1 373 € pour les cartes téléphoniques
- 4 755 € pour les tickets service

Ce qui représente un coût moyen de 19,87 € par entretien.

Préparation à la sortie : comme les autres antennes, le MRS 93 organise des suivis en détention, qui permettent une première prise de contact et l'élaboration d'un tableau détaillé des problèmes à prendre en charge à la sortie.

En 2012, le nombre de détenus vus à Fleury-Mérogis a été de 41 et de 9 à Villepinte.

À la sortie, 13 personnes de Fleury-Mérogis sur 41, sont venues nous voir à notre permanence et 5 sur les 9 vues à Villepinte.

Ont été hébergés, 3 accueillis venant de Villepinte et 3 venant de Fleury-Mérogis en fonction de la disponibilité des chambres.

Pour mémoire en 2011 :

- 18 sur 52 à Fleury-Mérogis
- 1 sur 8 à Villepinte

V- RÉSULTATS OBTENUS

Les accueillis sortis du MRS 93 après un suivi de plusieurs semaines :

- ont pour 8 d'entre eux obtenu un logement autonome
- 3 ont été admis en centre de soins
- 5 ont été admis en CHRS
- 11 sont hébergés dans leur famille ou chez des amis
- 2 sont retournés en détention
- 2 sont en errance
- 7 n'ont donné aucune nouvelle

La réinsertion passe également par l'obtention d'un emploi stable. Ceux qui ont quitté le MRS 93, pour un logement autonome, ont aussi décroché un emploi.

En 2012, 50 accueillis ont été suivis régulièrement par le MRS 93, dont 43 sont sortis du suivi et 7 sont toujours en cours de suivi en 2013.

Parmi les accueillis qui ont eu entre 1 à 3 entretiens, 1 a obtenu une formation, 1 autre un emploi et parmi ceux qui ont eu plus de 4 entretiens, 4 ont obtenu une formation qualifiante (plomberie, cariste, vente etc.) et 12 ont décroché un emploi (cuisine, livraisons, vente, mécanique, etc.).

En conclusion, il est permis d'affirmer que ces résultats sont encourageants, mais sans doute perfectibles.

L'arrivée de quatre nouvelles bénévoles en fin d'année, permet d'espérer pour 2013, un meilleur accompagnement suivi d'une réinsertion réussie.

Cependant, l'équilibre demeure fragile, car deux bénévoles ne sont disponibles que le vendredi matin. Cela a créé l'opportunité d'ouvrir une permanence supplémentaire, sans offrir plus de souplesse pour les permanences habituelles du lundi et du mercredi. D'autant qu'une des anciennes bénévoles qui travaille dans un centre d'hébergement d'urgence pour femmes, a repris ses études et

n'assure que 2 à 3 permanences par mois. Par ailleurs, sur les nouvelles, 2 sont susceptibles de trouver un emploi et de nous quitter rapidement.

La situation s'est donc améliorée, mais n'est pas stable à long terme.

Pour finir sur une note optimiste, le MRS 93 a au cours de 2012, renforcé son ancrage à Bobigny par des réunions à la Mairie, à la Préfecture, au Conseil général ainsi qu'à la Communauté d'agglomérations Est ensemble, avec différents partenaires : Mission locale, Service du RSA, et diverses associations.

Il reste à élargir en 2013, ce réseau sur l'ensemble du département et à cultiver les liens déjà établis, tant il est évident que pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de tous ceux qui œuvrent à l'amélioration du « vivre ensemble ».